

Complexité de la phrase en langue de spécialité: mythe ou réalité? Le cas de la langue médicale

Maurice Rouleau*

Résumé : D'une part, la phrase spécialisée est généralement dite « complexe » parce que « longue ». D'autre part, la phrase médicale, telle que définie dans la présente étude, est aussi longue que la phrase générale, prise comme point de référence. Il serait donc tentant de conclure que la phrase médicale est aussi complexe que la phrase générale. Or, tel n'est pas le cas. À longueur égale, la phrase médicale est *moins* complexe que la phrase générale. Cette moindre complexité se traduit par un emploi préférentiel de phrases dites indépendantes. De plus, quand le médecin recourt à des phrases à subordonnées, ces dernières sont toujours moins complexes, c'est-à-dire qu'elles contiennent moins de verbes conjugués, que celles qu'utilise le rédacteur général.

Bref, la complexité n'est pas une caractéristique qui s'applique sans distinction à toute phrase spécialisée. La phrase médicale, telle que définie, fait nettement figure d'exception.

Complejidad de la frase en la lengua de especialidad: ¿mito o realidad? El caso de la lengua médica

Resumen: Se dice que la frase especializada es «compleja», porque es «larga». Por otro lado, la frase médica, tal como se define en el presente trabajo, es tan larga como la frase general, tomada ésta como punto de referencia. De ahí podría concluirse que la frase médica tiene la misma complejidad que la frase general. Sin embargo, no es así. Comparadas con frases generales de la misma longitud, las frases médicas son *menos* complejas. Esa menor complejidad radica en un mayor empleo de oraciones independientes. Además, cuando el médico recurre a oraciones subordinadas, éstas son menos complejas que las que utiliza el redactor general.

En resumen, la complejidad no es una característica que se pueda aplicar indistintamente a toda frase especializada. La frase médica, como se define aquí, es una excepción.

Sentence complexity in specialized language: myth or reality? The case of medical language

Abstract: On one hand, specialized sentences are said to be “complex” because they are “long.” On the other, sentences in medical texts, as defined in the present study, are as long as those found in general texts. It would then be tempting to conclude that medical sentences are as complex as general ones. However, this is not the case. Medical sentences compared to general sentences of the same length appear *less* complex. Their lower complexity relates to a greater use of independent clauses. In addition, subordinate clauses used by physicians are less complex than those used by general writers.

Therefore, it can hardly be said that complexity characterizes all specialized sentences. Medical sentences, as defined here, would be an exception.

Mots-clés : complexité de la phrase spécialisée, phrase médicale, phrase générale. **Palabras clave:** complejidad de la frase especializada, frase médica, frase general. **Key words:** complexity of specialized sentence, medical sentence, general sentence.

Panace@ 2006; 7 (24): 298-306

Introduction

L'homme a depuis toujours senti le besoin de communiquer. Pour ce faire, il s'est d'abord servi de gestes avant de passer à la parole, puis, beaucoup plus tard, il en est venu à l'écriture. De nos jours, la communication, orale ou écrite, se fait surtout à l'aide de phrases, c'est-à-dire d'ensembles de mots qui, placés dans un certain ordre, acquièrent un sens particulier.

Cette phrase, véhicule de la pensée, n'a pas de structure rigide, même si elle doit respecter certaines règles de grammaire et de syntaxe. Tous savent qu'il y a plus d'une façon de dire une même chose. Mais comme les messages à communiquer varient d'un groupe de personnes à un autre en fonction de leurs besoins, se pourrait-il qu'une catégorie particulière d'utilisateurs ait une façon de s'exprimer qui lui soit propre,

sans qu'elle soit pour autant unique ? Dans le contexte qui nous intéresse, la question devient : Comment le médecin de langue française s'exprime-t-il, en tant que spécialiste ? La phrase qu'il construit se distingue-t-elle de la phrase écrite par un rédacteur, professionnel ou non, qui aborde un sujet d'intérêt général ? Autrement dit, est-ce que la phrase médicale (langue médicale) se différencie de la phrase générale (langue commune) ?

Ce qui frappe le lecteur non spécialiste quand il tente de lire un texte spécialisé, médical ou autre, c'est l'herméticité du texte. Le vocabulaire lui est étranger. Cela va de soi, car l'amélioration des connaissances dans une spécialité impose au spécialiste de recourir à des termes nouveaux, créés par lui et connus de lui seul. Ces derniers lui servent à communiquer sa pensée à ses semblables, sans faire appel continuellement

* Université du Québec à Trois-Rivières, Québec (Canada). Adresse pour correspondance : maurice.rouleau@uqtr.ca ; maurice.rouleau@distributed.net.

à des périphrases. Mais cette herméticité n'est pas la seule caractéristique de la phrase spécialisée, médicale ou autre. Elle en a d'autres¹, par exemple sa longueur, sa complexité, pour ne nommer que les plus élémentaires.

La phrase spécialisée est dite « longue ». La phrase scientifique² contiendrait 15,2 mots; la phrase technoscientifique³, 28,5 mots; la phrase technique québécoise⁴, 25,2 mots. La phrase médicale⁵ mériterait, elle aussi, d'être dite « longue », car elle contient 24,6 mots, mais, en fait, elle n'est pas plus longue que la phrase générale, qui en contient 23,8 mots.

La phrase spécialisée est généralement dite « complexe », c'est même ce qui la caractériserait⁶. L'argument le plus souvent invoqué pour justifier cette affirmation est sa longueur, car « longueur » et « complexité » sont souvent intimement liées. À preuve, selon Kocourek³, « les phrases qui sont longues – la phrase technoscientifique l'est – sont aussi compliquées »; selon Hoffmann², la phrase scientifique contient plus de propositions que la phrase générale parce que plus longue; elle est donc plus complexe.

Il a été démontré que la phrase médicale n'est pas plus longue que la phrase générale⁵. Cela signifierait-t-il que ces deux phrases ne sont pas plus complexes l'une que l'autre ? Si tel était le cas, la phrase médicale, en tant que phrase spécialisée, serait l'exception à la règle.

Définitions de certains termes

Incidente : Se dit d'une proposition qui suspend une phrase pour y introduire un énoncé accessoire. Elle est encadrée de parenthèses ou de tirets. — Ex. « La limite entre intestin viable et non viable est souvent difficile à voir (*l'injection de fluorescéine peut aider*). ».

Incise : Se dit d'une proposition généralement courte utilisée pour indiquer qu'on rapporte les paroles de quelqu'un. — Ex. « Bonsoir, *dit-elle*. ».

Langue générale : Ensemble des moyens qu'utilise toute personne non spécialiste (ci-après appelée « rédacteur », professionnel ou non) pour communiquer, à M. Tout-le-monde, ses idées sur un sujet d'intérêt général. *Phrase générale* : celle qu'utilise le rédacteur pour communiquer.

Langue médicale : Ensemble des moyens qu'utilise le médecin pour communiquer à un autre médecin des informations relatives à sa spécialité⁷. *Phrase médicale* : celle qu'utilise le médecin pour communiquer.

Phrase : Ensemble de mots, qui, placés dans un certain ordre, acquièrent un sens particulier. Il est matériellement délimité : il commence par une majuscule et se termine par un signe de ponctuation « fort ».

Phrase dite complexe : Phrase composée d'une principale et d'une ou de plusieurs subordonnées. Cette définition a une extension plus restreinte que celle qu'en donne la grammaire, pour qui la phrase complexe est une phrase composée de plusieurs propositions, quelles que soient leurs natures. — Ex. *Je crois qu'il viendra*.

Phrase dite indépendante : Phrase composée d'une ou de plusieurs propositions simples (sujet + verbe + complément), qui peuvent être coordonnées, juxtaposées, incisives ou incidentes. — Ex. *Pierre aime lire, Lise préfère jardiner*.

Phrase dite mixte : Proposition composée à la fois d'au moins une indépendante et une complexe. — Ex. *Je le crois, il m'en a assuré avant que les autres participants arrivent*.

Proposition complétive (appelée aussi « substantive ») : Proposition subordonnée assimilable à un nom et correspondant à un complément d'objet ou à un complément de l'adjectif ou de l'adverbe, ou encore à un attribut. — Ex. *Je crains qu'il parte. Il insiste beaucoup sur ce qu'il a dit hier. Tu sais combien je le hais. Le malheur est qu'il est trop tard*.

Spécialité : Ensemble des connaissances approfondies sur un objet d'étude limité. Ce dernier peut être la médecine, la géologie, les mathématiques, la sociologie, etc. Pour communiquer avec ses pairs dans le cadre de son travail, le spécialiste utilise une *langue de spécialité*.

Corpus

Toute comparaison vaut ce que valent les éléments comparés⁸. Une attention toute particulière a donc été apportée à la constitution des deux corpus. Ces derniers, d'égale importance (environ 1300 phrases), se veulent représentatifs des domaines en question, à savoir le domaine médical et le domaine général.

Les textes médicaux (TM)

Les TM choisis sont des textes de spécialité, c'est-à-dire des textes écrits par des spécialistes pour des spécialistes et traitant d'un aspect de leur spécialité. Ces textes proviennent tous d'un dictionnaire médical encyclopédique⁹. Dans l'avant-propos de cet ouvrage, il est précisé que le « lecteur à l'intention duquel (l'ouvrage) a été élaboré est le médecin [...] désireux de s'informer d'une maladie, d'une technique ou de l'évolution de concepts dans un domaine d'activité autre que le sien ».

Ces textes, qui relèvent de 20 spécialités^a, ont été rédigés par 40 auteurs différents. Une telle modalité dans le choix s'imposait en raison de la crainte, fondée ou non, que les faits de langue relevés fussent associés soit à une spécialité, soit à un médecin.

Les extraits, choisis au hasard, sont suffisamment longs (environ 35 phrases consécutives) pour bien refléter la façon de dire de l'auteur. Cette trentaine de phrases n'incluait jamais celles du premier paragraphe de l'article encyclopédique, car, en raison de la nature même de l'ouvrage, on pourrait y rencontrer des structures de phrases qui relèvent plus de la nature de l'ouvrage que de la spécialité en question, par exemple une phrase sans verbe, caractéristique d'un contexte définitoire. Ces extraits constituent le corpus des TM.

Les textes généraux (TG)

Les TG sont des textes destinés au grand public. Ils proviennent de deux grands quotidiens québécois, *La Presse* et *Le Devoir*, et d'un magazine mensuel québécois, *L'Actualité*. Il n'aurait pas été approprié de choisir des textes tirés, par exemple, du *Monde diplomatique* ou encore du journal *Les Affaires*, car ce sont des publications trop spécialisées pour vraiment refléter la langue commune.

Les articles choisis sont des analyses de l'actualité ou encore de grands dossiers sur un sujet de l'heure. Les textes de style purement journalistique sont, de ce fait, exclus, car leur

Tableau 1. Corpus utilisés
[Rouleau, M. *INTERFACE (Journal of Applied Linguistics)* vol. 17/1, 27-35, 2002]

Source	<i>Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Médical</i> , de Maurice Rapin	Journaux, magazine québécois : <i>La Presse, Le Devoir, L'Actualité</i>
Public cible	Médecins	Grand public
Domaines	20 spécialités (2 articles / spécialité)	Analyse de l'actualité; grands dossiers
Nombre d'auteurs	40 médecins	40 rédacteurs (professionnels ou non)
Nombre total de phrases	1286	1397
Nombre moyen de phrases/auteur	32	35

inclusion dans l'analyse aurait pu introduire un biais et ainsi fausser les conclusions de notre étude. Ces articles, écrits par 40 auteurs différents, qui ne sont pas nécessairement des journalistes, abordent autant de sujets différents.

Les données relatives à ces deux corpus sont résumées dans le Tableau 1.

Résultats

a. Inadéquation entre longueur et complexité

Comme « longueur » et « complexité » sont, dans l'esprit de bien des gens, intimement liées, il serait tentant de conclure que la phrase médicale est aussi complexe que la phrase générale étant donné qu'elles sont toutes deux d'égale longueur. Une vérification s'imposait.

Pour ce faire, le critère retenu a été le nombre de verbes à mode personnel, ou verbes conjugués. Bien qu'imprécis, ce critère est suffisamment révélateur du nombre de propositions pour permettre d'établir, grossièrement, s'il y a ou non une différence de complexité entre ces deux phrases, sans pour autant permettre d'en préciser la nature ou l'importance.

Toutes les phrases de 20-29 mots, de 30-39 et de 40-49 mots contenues dans les deux corpus – elles constituent 52,4 % des TM et 51,3 % des TG – ont été réparties en fonction du nombre de verbes conjugués qu'elles contiennent (de 0 à < 7). Les résultats sont présentés au Tableau 2.

Tableau 2. Répartition des phrases (%) en fonction de leur contenu en verbes conjugués

Phrases de 20-29 mots

	0	1	2	3	4	5	6	7 ou plus
TM	0,3 %	54,3	37,1	7,3	0,8	0,3	0,0	0,0
TG	0,8	35,8	42,3	18,5	2,3	0,5	0,0	0,0

Phrases de 30-39 mots

	0	1	2	3	4	5	6	7 ou plus
TM	1,0 %	41,6	40,7	13,9	2,9	0,0	0,0	0,0
TG	0,5	21,1	37,2	26,1	11,0	3,2	0,5	0,5

Phrases de 40-49 mots

	0	1	2	3	4	5	6	7 ou plus
TM	0,0 %	32,5	31,2	23,4	9,1	2,6	1,3	0,0
TG	0,0	17,4	36,7	29,4	8,3	5,5	2,8	0,0

Dans les trois sous-groupes retenus, un même phénomène s'observe : les phrases à 1 seul verbe sont toujours plus fréquentes dans les TM que dans les TG. Par exemple, dans les phrases de 20-29 mots, il y en a 54,3 % contre 35,8 %. Le pourcentage de ces phrases dans les TM diminue avec la longueur de la phrase, mais il demeure supérieur aux valeurs correspondantes dans les TG : 41,6 % contre 21,2 % dans les phrases de 30-39 mots et 32,5 % contre 17,4 % dans les phrases de 40-49 mots. Pour ce qui est des phrases à plus de un verbe conjugué, c'est dans les TG qu'elles se rencontrent le plus fréquemment, et cela quelle que soit la longueur de la phrase.

Pour un même nombre de mots par phrase (20-29, 30-39 ou 40-49), la phrase médicale est toujours moins complexe que la phrase générale. « Longueur » n'est donc pas ici synonyme de « complexité ».

b. Évaluation fine de la complexité

Comment se traduit dans les faits cette différence de complexité entre la phrase médicale et la phrase générale d'égale longueur ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes limité aux phrases contenant 10-19 mots, 20-29 mots et 30-39 mots. Ces trois ensembles représentent 79,5 % des 1286 phrases médicales et 75,8 % des 1397 phrases générales.

Dans chacun des 40 textes, les 4 premières phrases contenant le nombre de mots ciblés (10-19, 20-29 et 30-39) ont été retenues. Chacun de ces trois sous-groupes est donc composé de 160 phrases.

Les phrases de 40-49 mots ont été exclues de cette analyse, et cela pour deux raisons. D'abord, le nombre de phrases voulu n'atteignait pas 160; il n'y en avait que 77 dans les TM et 109 dans les TG. De plus, ces phrases ne provenaient pas, de manière équilibrée, de tous les textes du corpus. Certains en contenaient beaucoup, et d'autres, aucune. Inclure ce sous-groupe aurait biaisé la composition du corpus et les conclusions tirées seraient contestables, car un trop grand poids statistique aurait été accordé à un texte écrit par un auteur en particulier, traitant d'une spécialité particulière, ce qu'il fallait à tout prix éviter.

Un sous-groupe, celui des 10-19 mots, a été ajouté. Mais avant de l'inclure dans l'étude, il a fallu s'assurer que le nombre moyen de mots par phrase de cette longueur ne différait pas statistiquement d'un corpus à l'autre. En effet, vu que le nombre de mots va du simple au double (de 10 à 19), une

distorsion dans la distribution aurait pu fausser irrémédiablement les résultats. Vérification faite, le nombre moyen de mots est de 14,8 dans les TM et de 15,3 dans les TG. Les deux sous-groupes sont donc comparables. Ils ont donc été utilisés dans l'analyse fine de la complexité.

1. Structure générale des phrases

Vu que la complexité de la phrase médicale est moindre que celle de la phrase générale malgré une longueur identique, la question qui se pose est de savoir s'il existe une différence notable dans la structure générale de ces deux phrases.

Les différentes phrases ont été réparties entre trois catégories ou types de phrases, à savoir : 1) les phrases dites *indépendantes*; 2) les phrases dites *complexes*; et 3) les phrases dites *mixtes* (voir Définitions, ci-dessus). Les résultats sont présentés au Tableau 3.

Tableau 3. Répartition des phrases en fonction de leur composition (N = 160)

Phrases de 10-19 mots

	indépendantes	complexes	mixtes
TM	141	18	1
TG	111	45	4

Phrases de 20-29 mots

	indépendantes	complexes	mixtes
TM	101	50	9
TG	47	90	23

Phrases de 30-39 mots

	indépendantes	complexes	mixtes
TM	74	72	14
TG	28	104	28

Cette répartition révèle une nette différence entre TM et TG, différence qui expliquerait, en partie, la plus faible complexité de la phrase médicale.

Il y a toujours plus de phrases dites indépendantes dans les TM que dans les TG. Leur nombre diminue toutefois avec la longueur de la phrase; il passe de 141 à 101, puis à 74. Mais il demeure toujours supérieur au nombre correspondant dans les TG. Toutes longueurs confondues (3 x 160 = 480 phrases), les TM contiennent 316 phrases dites indépendantes contre seulement 186 dans les TG.

Inversement, il y a toujours plus de phrases dites complexes ou mixtes dans les TG que dans les TM. Leur nombre augmente avec la longueur de la phrase. Toutes longueurs confondues, les TG contiennent 294 phrases dites complexes ou mixtes contre seulement 164 dans les TM.

La phrase médicale se différencie donc, dans un premier temps, par la présence marquée de phrases dites indépendantes. La phrase générale, pour sa part, utilise de préférence la phrase complexe ou mixte. Les proportions sont inversées (voir Tableau 4).

Tableau 4. Proportions des types de phrases

	indépendantes	complexes + mixtes	mixtes
TM	65,8 %	34,1 %	1
TG	38,8 %	61,3 %	4

2. Analyse fine des phrases dites indépendantes

Telle que définie, la phrase dite indépendante n'est pas une entité homogène; elle inclut aussi bien les phrases composées d'une seule proposition (grammaticalement appelée « phrase simple ») que les phrases composées d'au moins deux propositions, ces dernières pouvant être coordonnées, juxtaposées, incises ou incidentes (voir Définitions, ci-dessus).

Les phrases dites indépendantes ont d'abord été réparties en fonction du nombre de verbes conjugués (de 0 à 5) qu'elles contiennent. Les résultats sont présentés au Tableau 5.

Tableau 5. Répartition des phrases dites indépendantes en fonction de leur nombre de verbes conjugués

Phrases de 10-19 mots

	0	1	2	3	4	5
TM (N=141)	0	119 (84,4 %)	22 (15,6 %)			
TG (N=111)	3	92 (82,9 %)	13 (11,7 %)	3		

Phrases de 20-29 mots

	0	1	2	3	4	5
TM (N=101)	0	78 (77,2 %)	20 (19,8 %)	3	0	0
TG (N=47)	0	35 (74,5 %)	9 (19,2 %)	2	0	1

Phrases de 30-39 mots

	0	1	2	3	4	5
TM (N=73)	1	51 (69,9 %)	15 (20,5 %)	6	0	0
TG (N=28)	1	16 (57,1 %)	8 (28,6 %)	1	1	0

PHRASE SIMPLE

Quelle que soit la longueur de la phrase, c'est la phrase à un seul verbe conjugué, celle que les grammairiens appellent « phrase simple », qui domine.

Le pourcentage de « phrases simples » diminue avec la longueur de la phrase, mais il est du même ordre de grandeur que le texte soit médical ou général. Dans les phrases de 10-19 mots, le pourcentage est d'environ 83 %; il passe à environ 76 %, puis atteint environ 65 % dans les phrases de 30-39 mots.

Toutes longueurs confondues, les « phrases simples » constituent 78,7 % des phrases médicales dites indépendantes et 76,9 % des phrases générales dites indépendantes.

La phrase médicale ne se distingue donc pas à cet égard de la phrase générale.

PHRASE À DEUX VERBES CONJUGUÉS

Le phénomène observé avec les phrases simples se reproduit avec les phrases à deux verbes conjugués, à l'exception que les valeurs augmentent avec la longueur de la phrase au lieu de diminuer. Là non plus, la phrase médicale ne se différencie pas de la phrase générale.

Pour ce qui est des phrases à plus de deux verbes conjugués, leur nombre est trop faible pour permettre de tirer une conclusion valable.

ARTICULATION DES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

Les phrases dites indépendantes peuvent, d'après la définition utilisée, être composées de propositions soit coordonnées, soit juxtaposées. Même si leur nombre limité ne permet pas de faire une analyse poussée, l'examen de ces phrases, toutes longueurs confondues, laisse entrevoir certaines particularités qui méritent d'être signalées.

L'articulation des propositions dans ces phrases à deux verbes et plus a été étudiée et les résultats sont présentés dans le Tableau 6. Les catégories considérées sont la juxtaposition (emploi de la virgule, du point-virgule, du deux-points), la coordination (emploi d'une conjonction de coordination), l'incise et l'incidente. Ces deux dernières méritent d'être considérées à part, même si ce sont des propositions juxtaposées

Tableau 6. Articulations des indépendantes à 2 verbes conjugués et plus

	Juxtaposition	Coordination	Incises	Incidentes
TM	24	38	1	12
TG	21	16	12	1

Sur les 13 **incises** relevées, toutes sauf une appartiennent aux TG. Pour ce qui est des **incidentes**, la répartition est inversée : sur les 13 cas rencontrés, tous sauf un ont été relevés dans les TM.

Globalement, la **coordination** est plus utilisée par le médecin que par le rédacteur (36 cas vs 16 cas). Mais comme le nombre de phrases où se rencontre ce type d'articulation est également deux fois plus grand, la coordination est proportionnellement aussi utilisée dans un cas que dans l'autre et elle est assurée majoritairement par la conjonction « et » dans les deux corpus (à 71 %, dans les TM et à 73 % dans les TG).

La **juxtaposition** est réalisée de trois façons : par la virgule (exception faite de l'incise), le point-virgule et le deux-points. Les résultats sont présentés dans le Tableau 7.

Tableau 7. Types de juxtaposition

	Virgule	Point-virgule	Deux-points
TM	2	14	8
TG	14	5	2

Pour un nombre presque égal de cas de juxtaposition (24 dans TM vs 21 dans TG), la virgule est nettement plus utilisée dans les TG que dans les TM. Le médecin lui préfère le point-virgule et le deux-points.

3. Analyse fine des phrases dites complexes et mixtes

Abstraction faite que les phrases dites complexes et les phrases dites mixtes, les seules en fait à contenir des subordinées, sont plus nombreuses dans les TG que dans les TM (voir Tableau 4), il y a lieu de se demander s'il n'existe pas d'autres différences entre la phrase médicale et la phrase générale. Un examen plus approfondi de leur composition a donc été effectué. Dans un premier temps, le nombre de propositions subordinées par phrase a été évalué; leur nature a par la suite été précisée.

NOMBRE DE SUBORDONNÉES

Les phrases dites complexes ont été réparties en fonction du nombre de subordinées qu'elles contiennent. Les résultats sont présentés au Tableau 8.

Tableau 8. Nombre de subordinées par phrase dite complexe

Phrases de 10-19 mots

	1	2	3	4	5	# de subord. par phrase
TM (N=18)	18 (100 %)	0	0	0	0	(18 / 18) 1,00
TG (N=45)	37 (82,2 %)	8 (17,8 %)	0	0	0	(53 / 45) 1,179

Phrases de 20-29 mots

	1	2	3	4	5	# de subord. par phrase
TM (N=50)	39 (78,0 %)	7 (14,0 %)	3 (6,0 %)	1 (2,0 %)	0	(66 / 50) 1,320
TG (N=90)	49 (54,4 %)	32 (35,6 %)	7 (7,8 %)	2 (2,2 %)	0	(142 / 90) 1,577

Phrases de 30-39 mots

	1	2	3	4	5	# de subord. par phrase
TM (N=73)	46 (63,0 %)	16 (21,9 %)	8 (11,0 %)	3 (4,1 %)	0	(114 / 73) 1,562
TG (N=104)	23 (22,1 %)	41 (39,4 %)	26 (25,0 %)	13 (12,5 %)	1 (1,0 %)	(240 / 104) 2,308

Une autre différence entre la phrase médicale et la phrase générale se fait jour : le nombre de subordonnées par phrase est toujours moins élevé dans les TM que dans les TG. Et cela, quelle que soit la longueur de la phrase. Par exemple, dans les phrases de 10-19 mots, chacune des 18 phrases médicales contient une subordonnée (rapport de 1,00); les 45 phrases générales en contiennent tantôt une subordonnée (82 % des cas), tantôt 2 subordonnées (18 % des cas). Ces 45 phrases contiennent donc au total 53 subordonnées (rapport de 1,179). Ce phénomène est d'autant plus marqué que la phrase est longue. Ce rapport atteint, dans les phrases de 30-39 mots, une valeur de 1,562 pour les TM et de 2,308 pour les TG.

Autre phénomène à noter : plus la phrase est longue, moins il y a de phrases complexes élémentaires (1 principale + 1 seule subordonnée). Cet effet est moins marqué dans les TM que dans les TG. En effet, dans les TM, la diminution n'est que de 37 % (100 % - 63 %), alors qu'elle est de 60 % (82 % - 22 %) dans les TG.

Donc, à longueur égale, et toutes proportions gardées, le médecin met moins de subordonnées dans ses phrases dites complexes que le rédacteur. Ce phénomène s'accroît avec la longueur de la phrase, au point que, dans les phrases de 30-39 mots, il y a près de 1,5 fois plus de subordonnées dans les phrases générales que dans les phrases médicales (2,308/1,562), alors que ce même rapport est de 1,2 dans les phrases de 20-29 mots (1,577/1,32) et de 1,179 dans les phrases de 10-19 mots.

Les phrases dites mixtes ont été soumises à la même analyse que les phrases dites complexes. Les résultats obtenus vont dans le même sens. Vu leur nombre plutôt faible, seul le rapport est présenté (voir Tableau 9).

Tableau 9. Nombre de subordonnées par phrase dite mixte

<i>Phrases de 10-19 mots</i>		
	# de subord.	# subord./phrase
TM (N=1)	1	1,000
TG (N=4)	4	1,000

<i>Phrases de 20-29 mots</i>		
	# de subord.	# subord./phrase
TM (N=9)	11	1,222
TG (N=23)	33	1,435

<i>Phrases de 30-39 mots</i>		
	# de subord.	# subord./phrase
TM (N=14)	15	1,071
TG (N=29)	51	1,759

NATURE DES SUBORDONNÉES

Vu que les phrases dites complexes ressemblent aux phrases dites mixtes, en ce qui concerne le nombre de subor-

données, l'étude de la nature de ces dernières a été faite sur les données relatives aux deux types de phrases confondus.

Les propositions subordonnées ont donc été réparties entre trois classes : les relatives, les complétives et les circonstancielles. Les données sont présentées au Tableau 10.

Tableau 10. Répartition globale des propositions subordonnées dans les phrases complexes et mixtes

	Relatives	Complétives	Circonstancielles	Σ
TM	96	76	54	226
TG	191	200	129	520

Globalement, il y a moins de propositions (relatives, complétives ou circonstancielles) dans les TM que dans les TG (226 vs 520), ce qui s'explique par le fait que les phrases dites complexes + mixtes sont nettement moins fréquentes dans les TM (voir Tableau 3). Dans ces derniers, il n'y a que 164 phrases complexes + mixtes, alors que, dans les TG, il s'en trouve 294.

Dans les TM, la proposition relative est la subordonnée la plus utilisée, légèrement plus que la complétive et près de deux fois plus que la circonstancielle. Dans les TG, il en est de même, à peu de choses près.

Si les données sont analysées en fonction de la longueur de la phrase (voir Tableau 11), les conclusions ne changent guère.

Tableau 11. Répartition des propositions subordonnées dans les phrases dites complexes + mixtes en fonction de leur nature

<i>Phrases de 10-19 mots</i>					
	N	relatives	complétives	circonstancielles	Σ
TM	19	9 (47,4 %)	3 (15,8 %)	7 (36,8 %)	19
TG	49	18 (31,6 %)	19 (33,3 %)	20 (35,1 %)	57

<i>Phrases de 20-29 mots</i>					
	N	relatives	complétives	circonstancielles	Σ
TM	59	29 (37,2 %)	29 (37,2 %)	20 (25,6 %)	78
TG	113	53 (30,5 %)	80 (46,0 %)	41 (23,6 %)	174

<i>Phrases de 30-39 mots</i>					
	N	relatives	complétives	circonstancielles	Σ
TM	86	58 (45,0 %)	44 (34,1 %)	27 (20,9 %)	129
TG	132	120 (41,5 %)	101 (34,9 %)	68 (23,5 %)	289

Exception faite du groupe des phrases de 10-19 mots, la différence de pourcentages entre TM et TG est très faible.

Dans les phrases de 20-29 mots, environ 33 % des subordonnées sont des relatives; dans les phrases de 30-39 mots, ce pourcentage est d'environ 43 %. Le même phénomène s'observe pour les deux autres types de subordonnées.

Quand le rédacteur ou le médecin utilisent des phrases complexes ou mixtes, ils font tous deux appel aux diverses subordonnées dans des proportions qui se ressemblent. La phrase médicale ne se distingue donc pas de la phrase générale à cet égard.

Discussion

La présente étude a permis de mieux cerner la complexité de la phrase médicale. La question qui se posait était de savoir si cette phrase, en tant que phrase spécialisée, était complexe comme les autres phrases spécialisées sont censées l'être. L'approche privilégiée pour résoudre cette problématique a été la « comparaison méthodique^b », méthode recommandée si pertinemment par Spillner¹⁰. Dans la présente étude, tout élément de la phrase médicale étudié (langue médicale) a été comparé à l'élément correspondant de la phrase générale (langue commune). Et les textes utilisés se voulaient le reflet de ces deux langues, telles que définies ci-dessus.

La phrase spécialisée est généralement dite « complexe » parce qu'elle est « longue ». Mais utiliser « longueur » ou « complexité » sans avoir au préalable défini ces termes, c'est s'imaginer que le destinataire du texte en aura la même compréhension que l'auteur, ce qui n'est pas nécessairement le cas.

Une phrase est « longue », nous dit le dictionnaire Robert, si elle « a une étendue supérieure à la moyenne dans le sens de la longueur ». Il y a donc implicitement comparaison avec une moyenne quelconque, qui n'est pas nécessairement identifiée et qui forcément varie d'un lecteur à l'autre. Proust avait certainement de « phrase longue » une compréhension différente de celle de Hemingway.

Une phrase est « complexe », nous dit le dictionnaire, si elle est « composée de plusieurs propositions ». Ces propositions peuvent être de toute nature.

Une phrase « longue » n'est pas par nature « complexe », grammaticalement parlant, pas plus qu'une phrase courte est obligatoirement simple. Les deux phrases suivantes en font la preuve.

1. Je suis certain qu'il ment quand il ouvre la bouche.
2. Avant son départ pour l'Europe, Pierre s'est préparé, avec l'aide de ses amis de longue date, Jacques et Lise, un parcours extraordinaire, objet d'envie pour tout jeune désireux de visiter ce continent, si dépaysant par ses langues, ses coutumes et sa géographie.

La première, avec ses 11 mots, est, grammaticalement parlant, une **phrase complexe**. En fait, elle est très complexe, car *qu'il ment* joue deux rôles : celui d'une subordonnée par rapport à *Je suis certain* et celui d'une principale par rapport à *quand il ouvre la bouche*. La seconde, avec ses 46 mots, est,

grammaticalement parlant, une **phrase simple**, car elle ne renferme que 1 verbe à mode personnel, ou verbe conjugué. Il n'y a donc pas adéquation assurée entre « longueur » et « complexité ». Ces deux mêmes phrases, sur le plan de la lisibilité, seraient par contre classées dans les catégories inverses : la première serait simple, et la seconde complexe. Il n'y a donc pas, non plus, adéquation entre « complexité en lecture » et « complexité grammaticale ». Dans le présent article, c'est de complexité grammaticale qu'il est question.

On ne peut donc pas dire qu'une phrase est « complexe » parce qu'elle est « longue ». On peut tout au plus dire que la probabilité qu'une phrase longue soit complexe est plus forte. Sans plus. Par ailleurs, rien n'empêche deux phrases de même longueur d'être de complexité différente. Alors, vu que la phrase médicale et la phrase générale, étudiées dans le présent article, sont d'égale longueur⁵, la question de savoir si la phrase médicale et la phrase générale sont d'égale complexité se pose vraiment.

Dans la première partie de cet article, il est clairement démontré (Tableau 3) que le médecin qui s'adresse à ses collègues pour leur parler de sa spécialité utilise moins de verbes conjugués que le rédacteur, professionnel ou non, qui s'adresse à un grand public. Autrement dit, **à longueur égale**, la phrase médicale, telle que définie, est moins complexe que la phrase générale. Les données globales parlent d'ailleurs d'elles-mêmes : les 480 phrases médicales étudiées contiennent 779 propositions; les 480 phrases générales, 1109 propositions. Donc, 30 % de moins.

Cette conclusion, inattendue car la phrase spécialisée est généralement dite « complexe », soulève une autre question : comment se traduit cette différence de complexité entre la phrase médicale et la phrase générale ? C'est le problème abordé dans la seconde partie de cet article. Les résultats obtenus permettent de pointer du doigt certains facteurs.

1. Toutes longueurs confondues, le médecin utilise de préférence la phrase dite indépendante; le rédacteur, lui, préfère la phrase à subordonnées, c'est-à-dire la phrase complexe et la phrase mixte (voir Tableau 4). Ce phénomène s'observe quelle que soit la longueur de la phrase étudiée (voir Tableau 3). De plus, la phrase dite indépendante que rédige le médecin est, en règle générale, moins élaborée que celle du rédacteur : elle contient moins de verbes conjugués (voir Tableau 5).
2. Même si le médecin recourt moins souvent que le rédacteur à la phrase complexe ou mixte (Tableau 4), quand il le fait, sa phrase est moins élaborée, elle contient moins de propositions subordonnées que la phrase générale, phénomène qui s'observe peu importe la longueur de la phrase (voir Tableaux 8 et 9).

D'autres différences se font jour, mais elles sont moins bien clairement établies que les précédentes parce que le

nombre de cas rencontrés n'est pas très élevé. Elles méritent néanmoins d'être mentionnées et gagneraient à être étudiées plus en détail. Il serait certainement très intéressant d'examiner en quoi ces particularités aident le médecin à mieux exprimer sa pensée.

D'autres différences se font jour, mais elles sont moins bien clairement établies que les précédentes parce que le nombre de cas rencontrés n'est pas très élevé. Elles méritent néanmoins d'être mentionnées et gagneraient à être étudiées plus en détail. Il serait certainement très intéressant d'examiner en quoi ces particularités aident le médecin à mieux exprimer sa pensée.

1. Le médecin a tendance à mettre une information entre parenthèses ou entre tirets plutôt que d'en faire une phrase distincte ou une proposition articulée. Autrement dit, il recourt facilement à l'incidente (voir Tableau 6).
2. Contrairement au rédacteur, le médecin fait rarement usage de l'incise (voir Tableau 6). Cette dernière ne se prête pas à son discours.
3. Même si le médecin juxtapose ses propositions dites indépendantes aussi souvent que le rédacteur, il ne recourt pas aux mêmes moyens pour le faire (voir Tableau 7). Il privilégie le point-virgule et le deux-points. La virgule arrive en dernière place (2 cas sur 24), alors que, pour le rédacteur, c'est le moyen le plus utilisé (14 cas sur 21).
4. Le médecin coordonne plus souvent ses propositions dites indépendantes qu'il ne les juxtapose (voir Tableau 6).

La complexité de la phrase n'est donc pas une caractéristique qui s'applique, sans distinction, à toutes les phrases spécialisées. La phrase médicale que nous avons étudiée fait nettement exception à la règle.

Ce caractère exceptionnel mis en évidence tient peut-être, en partie, au caractère méthodique de l'analyse : 1- les corpus sont bien définis; 2- ils sont homogènes (la phrase spécialisée n'appartient qu'à un domaine : la médecine; la phrase générale qu'à un type de texte); 3- tout élément étudié dans le corpus de TM a été systématiquement comparé à l'élément correspondant dans les TG^c.

Ce caractère exceptionnel tient peut-être aussi à la nature des textes utilisés. En fait plus à leur nature qu'à leur domaine. Autrement dit, les faits de langue notés ne sont pas généralisables à tout texte médical. Par exemple, l'utilisation importante d'un temps du passé dans les textes médicaux, signalée par Spillner¹⁰, ne s'applique qu'aux textes qu'il a utilisés, textes qui représentent un sous-type très limité du discours médical, à savoir la description des antécédents médicaux du patient^d. Il en serait sans doute de même si les textes utilisés provenaient d'ouvrages de vulgarisation ou encore d'ouvrages didactiques. Par exemple, les conclusions que tire M.-C. L'Homme, dans sa thèse de doctorat¹¹, ne s'appliquent pas à tout texte scientifique, mais uniquement aux textes scientifiques à vocation pédagogique.

La recherche décrite dans le présent article s'inscrit dans une étude plus vaste qui cherche à déterminer pourquoi, selon le traducteur, la phrase médicale est difficile à comprendre. De toute évidence, la complexité de la phrase médicale ne peut être mise en cause. La solution se trouve ailleurs. Peut-être dans les facteurs de lisibilité. Selon Richaudeau¹², la facilité de compréhension d'une phrase tient plus à sa structure qu'à sa longueur. De deux phrases d'égale longueur, celle qui contient le plus de propositions serait celle qui se comprendrait le mieux. La véritable unité linguistique, au niveau de la compréhension, serait en fait la sous-phrase, ou proposition, dont le nombre de mots oscillerait, suivant le niveau culturel du lecteur, entre 8 et 16 mots. Compte tenu qu'à longueur égale, la phrase médicale contient moins de propositions que la phrase générale, c'est peut-être dans cette direction qu'il faudrait chercher.

Notes

^a Les 20 spécialités sont les suivantes : cancérologie, cardiologie, dermatologie, endocrinologie, gastro-entérologie, gynécologie/obstétrique, hématologie, hépatologie, immunologie, infectiologie, néphrologie, neurologie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie (ORL), pédiatrie, pneumologie, psychiatrie, rhumatologie, stomatologie, toxicologie.

^b « En principe, des affirmations aussi bien quantitatives que qualitatives portant sur les langues de spécialité ne sont donc légitimes qu'après avoir effectué une comparaison méthodique avec les catégories et structures correspondantes de la langue commune. »

^c En effet, selon Hoffmann, la phrase scientifique, avec ses 15,17 mots, contiendrait plus de propositions, ce qui s'explique sans doute par le corpus de référence qu'il utilise : pièces de théâtre (4,53 mots/phrased), romans (12,43 mots/phrased) et poèmes (10,53 mots/phrased). L'auteur n'a pas précisé de quelle science il s'agit, ni dans quelle langue ces textes sont écrits. Selon Kocourek, la phrase technoscientifique – un corpus de 30 phrases provenant de 10 périodiques scientifiques traitant de diverses sciences (physique, botanique, chimie, géologie, etc.) – est compliquée parce que longue. Il la compare implicitement à la phrase tirée des bulles des bandes dessinées (8 mots) ou encore à la phrase tirée des « dialogues dans les romans de la littérature esthétique », c'est-à-dire aux phrases qu'utilise Hoffmann.

^d « Dans les textes médicaux français, il est aussi fréquent d'utiliser un temps du passé, à savoir l'imparfait, pour décrire l'état général du malade. »

Bibliographie

1. Lerat, P. *Les langues spécialisées*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995.
2. Hoffmann, L. « Syntactic Aspects of LSP », *Special Language. Fachsprache* vol. 9, n° 3/4, p. 98-106, 1987.
3. Kocourek, R. *La langue française de la technique et de la science*, 2e édition, Brandstetter Verlag, Wiesbaden, 1991.
4. Cajole-Laganière, H., N. Maillet, « Caractérisation des textes techniques québécois », *Présence francophone*, n° 47, 1995.
5. Rouleau, M. « Longueur comparée de la phrase médicale et de la phrase générale », *Équivalences*, 2006 (sous presse).

6. Charnock, H.R. « Technicité et facilité linguistique », *Les langues modernes* vol. 76, n° 1, p. 27-39, 1982.
7. Spillner, B. « Pour une analyse syntaxique et stylistique des langues françaises de spécialité », *Les langues modernes* vol. 76, n° 1, p. 19-27, 1982.
8. Wojnicki, S. « Le français de spécialité : vers une procédure moderne de description linguistique ». *Fachsprache* vol. 4, n° 2, p. 54-62, 1982.
9. Rapin, M. *Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Médical*, 2 vol., Médecine-Sciences Flammarion, Paris, 1986.
10. Spillner B. « Textes médicaux français et allemands. Contribution à une comparaison interlinguale et interculturelle », *Langages* N° 105, p. 42-65, 1992 (p. 45).
11. L'Homme, M.-C. « Contribution à l'analyse grammaticale de la langue de spécialité : le mode, le temps et la personne du verbe dans quelques textes scientifiques à vocation pédagogique ». Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1992.
12. Richaudeau, F. *La lisibilité*, Centre d'Étude et de Promotion de la Lecture, Paris, 1969 (p. 117).

